



# Plan 2021–2024 de la Solidarité Olympique

## Valeurs olympiques

### Directives

---

#### Introduction

Le programme des valeurs olympiques de la Solidarité Olympique a pour but d'aider les CNO à soutenir la vision du CIO, afin de permettre au Mouvement olympique de construire un monde meilleur par le sport. Le programme a été remanié, afin de l'aligner sur la future stratégie Olympisme 365 du CIO. Le nombre de programmes a été réduit de cinq à un, en créant des synergies entre les cinq programmes 2017-2020 de promotion des valeurs olympiques, de manière à les réunir en un seul programme 2021-2024.

La portée reste cependant inchangée et les principales différences à relever sont celles concernant une approche plus concentrée sur les résultats, une procédure administrative allégée, ainsi que la possibilité d'adapter et de faire évoluer le programme, afin de refléter la stratégie du CIO pour le Mouvement olympique.

---

#### Objectifs

Le programme sur les valeurs olympiques tend à offrir l'aide nécessaire aux CNO pour donner vie aux principes fondamentaux de l'Olympisme et remplir le rôle qui incombe aux CNO en vertu de la Charte olympique. Ce rôle consiste à promouvoir le sport pour tous, ainsi que les valeurs et principes fondamentaux de l'Olympisme dans les domaines du sport et de l'éducation, tout en veillant à garantir une égalité de traitement, sans discrimination d'aucune sorte, et en soutenant la santé et l'intégrité des athlètes.

---

#### Domaines de résultats

Le programme se fonde sur deux principaux domaines de résultats : le changement au niveau organisationnel et le changement au niveau communautaire, tel qu'indiqué ci-dessous. De plus amples renseignements sur les activités potentielles des CNO dans ces domaines, ainsi que les liens vers des documents complémentaires figurent au point intitulé « Résultats escomptés » et à l'Annexe 2.



### Changement au niveau organisationnel

Les CNO et les organisations sportives nationales dirigent un mouvement sportif qui est :

- sûr ;
- durable ; et
- inclusif.



### Changement au niveau communautaire

Les CNO et les organisations sportives nationales aident un plus grand nombre de personnes à :

- être physiquement actives et à trouver une communauté par le sport ;
- bénéficier d'une éducation olympique, fondée sur des valeurs ; et
- créer et vivre une culture et un héritage olympiques.

---

## Description

Afin de soutenir ces domaines de résultats, la Solidarité Olympique entend apporter trois principales catégories d'aides financières :

**Initiatives** – soutien financier apporté aux initiatives dirigées par le CNO ou avec une organisation partenaire (remplaçant les trois types d'activités 2017-2020 appelés projet, séminaire et stratégie) ;

**Bourses d'études relatives aux valeurs olympiques** – bourses d'études individuelles accordées à des candidats sélectionnés par les CNO, de manière à renforcer leurs capacités grâce à diverses possibilités de formation et d'éducation ; et

**Célébrations de la Journée olympique** – veiller à ce que tous les CNO célèbrent chaque année notre héritage olympique, en organisant des activités sportives, culturelles et éducatives adressées à tous, indépendamment de l'âge, du sexe, du milieu social ou des aptitudes sportives.

## Initiatives

Les CNO sont invités à soumettre des demandes de financement concernant les initiatives qui soutiennent les domaines de résultats au niveau organisationnel et au niveau communautaire. Les partenariats sont vivement encouragés, car les CNO peuvent bénéficier de ce programme en tant qu'organisme de financement (une autre organisation étant chargée de la mise en œuvre), en qualité de partenaire (mise en œuvre conjointe) ou à titre d'organisme exécutant la mise en œuvre. L'annexe 2, jointe à l'énoncé des directives ci-dessous, apporte de plus amples renseignements sur les différents thèmes possibles et indique également les liens donnant accès aux documents techniques complémentaires.

## Bourses d'études relatives aux valeurs olympiques

La Solidarité Olympique offre des bourses permettant de participer à des cours éducatifs et de formation, afin de renforcer les connaissances liées aux domaines touchant aux valeurs olympiques, tels que la sécurité dans le sport, l'éducation olympique, la médecine du sport, la santé mentale, la lutte contre le dopage, etc. Les CNO peuvent désigner, par exemple, des médecins, formateurs, éducateurs, volontaires, collaborateurs, jeunes, etc., lesquels serviront les intérêts de leur mouvement sportif national dans leur domaine de compétence. Tout en tenant compte du fait que l'offre évoluera avec le temps, les possibilités de formation prévues pour 2021 sont énumérées à l'annexe 1 jointe aux présentes directives. Un soutien sera également assuré, afin de faciliter la participation aux sessions internationales de l'AIO pour jeunes participants et directeurs des Académies Nationales olympiques.

## Journée olympique

Les CNO sont invités à célébrer la Journée olympique le 23 juin de chaque année, en organisant des activités selon trois axes qui se résument à « Bouger, apprendre et découvrir ». Cette journée est l'occasion d'être physiquement actif et de diffuser les valeurs olympiques d'amitié, d'excellence et de respect dans le monde entier. Les CNO mettant sur pied des activités en vue de la Journée olympique peuvent obtenir une subvention. Les liens relatifs à l'appui technique disponible à cet égard figurent à l'annexe 2.

---

## Bénéficiaires

Le programme est ouvert à tous les CNO.

---

## Partenariats

Les CNO sont vivement encouragés à établir des partenariats, que leur objectif soit d'élargir la portée des initiatives, de bénéficier de l'expérience d'autres organisations ou d'engager des donateurs en mesure de contribuer au cofinancement des initiatives. Les partenariats peuvent, par exemple, être formés avec des fédérations nationales, des autorités publiques, des organisations nationales ou internationales non gouvernementales, ou encore avec des sponsors.

Votre CNO doit avoir une vision globale de l'initiative, mais ne doit pas nécessairement en être l'organisme de mise en œuvre.

---

## Résultats escomptés

Alors que les CNO sont encouragés à traduire les valeurs olympiques en actions concrètes sur le terrain de manières différentes selon des approches reflétant leur contexte national respectif, la Solidarité Olympique a défini des résultats possibles, à titre de lignes directrices.

## Changement au niveau organisationnel

Étant l'une des organisations faîtières du mouvement sportif au niveau national, tout CNO a la responsabilité de veiller au respect des normes les plus élevées et d'aider d'autres organisations sportives à faire de même. Ci-après la liste de résultats possibles, afin de guider les CNO dans leurs efforts pour créer un mouvement sportif national, qui soit sûr, durable et inclusif.

Les CNO contribuent à la création d'organisations et d'environnements sportifs **sûrs** :

- les CNO désignent une personne qui suivra une formation en matière de protection, nomment un responsable de la protection ou un point de contact, élaborent et mettent en œuvre une politique en matière de protection, aident à la préparation d'un processus de recours et à la sensibilisation dans le cadre des fédérations nationales et des clubs ;
- les CNO soutiennent les initiatives visant à améliorer les compétences des professionnels de la médecine du sport, afin que les athlètes et leur entourage aient accès à des conseillers médicaux compétents, disposant des informations les plus récentes en matière de prévention des blessures, de thérapies physiques, de nutrition sportive et de santé mentale ;
- les CNO soutiennent les initiatives servant à lutter contre le dopage, en informant les athlètes et les membres de leur entourage.

Les CNO contribuent à rendre les organisations sportives nationales **durables** :

- grâce aux conseils du CIO, les CNO mesurent leurs émissions de gaz à effet de serre, rejoignent le cadre de l'action climat des Nations Unies et réduisent leurs émissions conformément à l'Accord de Paris et aux objectifs de la CCNUCC ;
- les CNO soutiennent les initiatives visant à aider ou influencer les organisateurs de manifestations sportives, ainsi que les propriétaires des installations à intégrer des principes de durabilité dans la gestion de leurs activités courantes ;
- les CNO introduisent une clause relative à un approvisionnement responsable dans les contrats passés avec leurs fournisseurs, clause qui couvre les aspects liés aux droits de l'homme et des travailleurs, à une bonne gouvernance, ainsi qu'aux incidences sur les communautés et le respect des normes environnementales.

Les CNO contribuent à la création d'organisations sportives **inclusives** :

- les CNO s'engagent en faveur d'un équilibre entre hommes et femmes (au moins 30 % de femmes) dans toutes les instances dirigeantes sportives, en contrôlant le nombre de femmes dirigeantes dans les fédérations nationales et en offrant des possibilités de formation et de mentorat en vue de postes à responsabilités ;
- les CNO mettent en avant l'importance de l'inclusion dans leurs contacts avec les fédérations nationales et les clubs, afin que toute personne se sente bien accueillie dans les sphères sportives, indépendamment de sa race, son sexe, son âge, sa religion ou son orientation sexuelle ;
- les CNO veillent à accroître la sensibilisation concernant la représentation des sexes dans les médias et l'équilibre entre les sexes en matière d'attribution des ressources dans le monde du sport.

## Changement au niveau communautaire

Traitant de divers sports au sein d'une seule et même instance, les CNO sont bien placés pour encourager une participation accrue aux activités sportives, ainsi que pour diffuser les valeurs et l'héritage qui rendent le Mouvement olympique unique. Ci-après quelques exemples des manières dont les CNO peuvent montrer la voie dans ces domaines :

Les CNO aident davantage de personnes à **trouver une communauté grâce au sport et à être physiquement actives** :

- les CNO soutiennent les initiatives pouvant amener les autorités publiques à promouvoir les rôles du sport et de l'activité physique au sein de la société ;
- les CNO soutiennent les initiatives visant à promouvoir l'activité physique, l'éducation physique, le sport à l'école ;
- les CNO travaillent avec les fédérations nationales sur des programmes destinés à aider davantage de personnes à trouver une communauté grâce au sport ;
- dans les pays accueillant de grandes manifestations sportives, les CNO encouragent l'inclusion de la participation à des activités sportives, en tant qu'aspect déterminant de l'héritage laissé par ces manifestations ;
- les CNO célèbrent chaque année la Journée olympique.

Les CNO aident davantage de personnes à bénéficier d'**une éducation olympique fondée sur les valeurs olympiques**:

- les CNO soutiennent des programmes visant à promouvoir une éducation olympique (au moyen du PEVO) et étayée par des valeurs fondamentales (incluant des sujets tels que la protection, l'inclusion, la lutte contre le dopage, la durabilité et des modes de vie sains, etc.), auprès des enseignants, des entraîneurs, des athlètes et des jeunes ;
- les CNO soutiennent des initiatives incitant les autorités publiques et les écoles à introduire des cours d'éducation olympique et basée sur des valeurs fondamentales dans les programmes scolaires ;
- les CNO soutiennent des initiatives permettant aux fédérations nationales de promouvoir l'éducation olympique et basée sur des valeurs fondamentales au niveau des activités sportives communautaires ;
- les CNO se servent du sport et des valeurs olympiques en tant qu'outils pour renforcer la cohésion sociale et tisser des liens au sein de la société.

Les CNO aident davantage de personnes à expérimenter et à créer **une culture et un héritage olympiques** :

- les CNO entretiennent l'esprit olympique en soutenant des initiatives qui allient sport et culture, ou en préservant l'héritage olympique.

---

## Assistance technique

Le CIO et la Solidarité Olympique apporteront leur soutien aux CNO, afin de les aider à atteindre les résultats escomptés énoncés plus haut. Ce soutien consistera en conseils personnalisés, en référentiels, en un renforcement communautaire, en une identification de partenaires potentiels ou en transferts de connaissances entre CNO, etc. De plus amples renseignements sont donnés à l'annexe 2 jointe aux présentes directives.

---

## Procédure de demande

Afin de bénéficier du soutien apporté aux initiatives, le CNO doit remplir le formulaire de demande prévu à cet effet sur RELAY, au moins deux mois avant le début de l'activité proposée.

Concernant les bourses d'études relatives aux valeurs olympiques, chaque offre sera publiée sur RELAY, accompagnée d'instructions détaillées sur les conditions et la procédure, ainsi que les délais à respecter.

Un formulaire de demande spécial concernant la Journée olympique et les informations y relatives seront communiqués chaque année aux CNO sur RELAY.

---

## Analyse, approbation et conditions financières

Dans son analyse des demandes de financement des initiatives, la Solidarité Olympique examine la nature et la portée des initiatives proposées, ainsi que la manière dont les résultats escomptés contribuent à l'ensemble de la stratégie du CIO pour le Mouvement olympique. Dans le cadre du processus de demande, les CNO peuvent solliciter une avance de 75 % du budget approuvé.

Pour ce qui est des bourses d'études relatives aux valeurs olympiques, les candidats doivent satisfaire à des critères minimaux, fixés par les organisateurs sur les plans académique et linguistique. Lorsque le nombre de demandes est supérieur au nombre de bourses disponibles, la priorité est accordée aux CNO qui en ont le plus grand besoin, ainsi qu'à ceux qui n'ont encore jamais bénéficié de bourses d'études sur les valeurs olympiques. De plus, l'attribution des bourses se fait en veillant à parvenir à un équilibre entre candidates et candidats sélectionnés.

Le budget quadriennal alloué au programme sur les valeurs olympiques s'élève à 25 millions d'USD.

---

## Suivi et surveillance

Les CNO doivent soumettre à la Solidarité Olympique les formulaires relatifs au rapport technique et financier, ainsi que des documents complémentaires (tels que des photos), sur RELAY, cela au plus tard deux mois après la conclusion de chaque activité. Le paiement du solde, à concurrence du montant du budget approuvé, sera effectué après approbation de ces rapports.

---

## Annexe 1 :

### **Bourses d'études relatives aux valeurs olympiques prévues pour 2021 (dès OCTOBRE 2020, liste non exhaustive d'autres possibilités pouvant s'y ajouter)**

- Cours avancé du CIO pour les médecins d'équipe
- Diplôme du CIO en médecine du sport (formation à distance)
- Diplôme du CIO en nutrition sportive (formation à distance)
- Diplôme/Certificat du CIO en santé mentale (formation à distance)
- Certificat du CIO sur les substances illicites dans le sport (formation à distance)
- Cours du CIO de cardiologie
- Master en études olympiques à l'Université du sport de Cologne
- Programme de Master "Études olympiques, éducation olympique, organisation et gestion des manifestations olympiques", AIO/Université de Péloponnèse
- Session internationale de l'AIO pour les jeunes participants
- Session internationale de l'AIO pour les directeurs des Académies nationales olympiques

Au cas où un CNO souhaite soutenir un candidat en vue d'un cours de formation autre que les cours offerts par la Solidarité Olympique et reconnu par le CIO, le CNO peut alors soumettre une autre proposition sur RELAY.

---

## Annexe 2 : présentation des domaines de résultats

### **La sécurité dans le sport (protection, médecine du sport)**

La mission du CIO est de placer les athlètes au cœur même du Mouvement olympique. Les athlètes doivent avoir la possibilité de s'entraîner et de concourir dans un environnement qui soit **exempt de dopage, de harcèlement et d'abus**, de quelque nature que ce soit, et doivent pouvoir consulter un **personnel médical qualifié** dans des domaines tels que la prévention des blessures, la santé mentale, la physiothérapie, la nutrition sportive, etc. Grâce à son programme des valeurs olympiques, la Solidarité Olympique offre aux CNO les ressources nécessaires pour soutenir les actions entreprises dans l'un ou l'autre de ces domaines.

**La sécurité dans le sport** – Le sport défini comme étant juste, équitable et exempt de toute forme de harcèlement ou d'abus, est l'une des principales priorités du CIO pour les années à venir. Bien que des efforts considérables aient été déployés pour attirer l'attention sur cette question, les organisations sportives manquent souvent des outils et/ou capacités nécessaires pour assumer leurs responsabilités de manière à promouvoir et protéger le bien-être des athlètes.

Étant l'une des principales entités sportives de votre pays, votre CNO peut montrer l'exemple en soutenant la participation d'un délégué à un cours de formation du CIO, en nommant un responsable de la protection ou en créant un point de contact, ou encore en élaborant et en mettant en œuvre une politique au sein de votre propre organisation. Il est important de disposer d'un cadre établi vers lequel peuvent se tourner les victimes d'abus. Enfin, le fait de lancer et d'entretenir un dialogue avec d'autres organisations sportives dans votre pays constitue une démarche essentielle dans l'instauration d'un mouvement sportif plus sûr. Les outils ci-dessous sont à votre disposition pour soutenir vos initiatives en la matière :

[Liste de recommandations découlant de la Déclaration de consensus du CIO sur le harcèlement et les abus sexuels dans le sport](#)

[Référentiel du CIO pour les FI et les CNO - Protéger les athlètes du harcèlement et des abus dans le sport](#)

[Définitions et exemples d'homophobie, d'abus sexuels, de bizutage, de harcèlement sexiste et de témoignages - Protéger les athlètes du harcèlement et des abus dans le sport](#)

[Outil pédagogique en ligne – disponible en six langues](#)

[Vidéo éducative sur le harcèlement et les abus dans le sport](#)

**Médecine du sport** – Le fait d'avoir accès à des professionnels de la santé, qualifiés dans des domaines tels que la prévention des blessures, la santé mentale, la physiothérapie, la nutrition sportive, etc., est un aspect clé de la sécurité prodiguée aux athlètes. La Solidarité Olympique a mis un certain nombre de bourses d'études sur les valeurs olympiques à la disposition des CNO, afin de soutenir le renforcement des capacités dans ces domaines (cf. Annexe 1). Votre CNO peut également envisager de soutenir l'organisation de séminaires ou ateliers pour les athlètes, les entraîneurs, le personnel médical, etc., sur des sujets liés à la médecine du sport. Les outils pédagogiques suivants sont à votre disposition, afin de vous guider dans vos efforts :

[Prévention des blessures de l'application « Get Set » – l'entraînement malin](#) – disponible sur iOS et Android en neuf langues (anglais, français, espagnol, russe, allemand, norvégien, chinois, coréen et finnois)

[Female athlete health: stimulating and interactive modules](#)  
(Santé des athlètes féminines : modules stimulants et interactifs)

[Image corporelle : vidéos éducatives](#)

[IOC Medical COVID-19 Hub](#)  
(Plateforme médicale du CIO sur la COVID-19)

**Lutte contre le dopage** – Il s'agit également d'une priorité pour le CIO et d'une problématique que votre CNO peut traiter en informant les athlètes et leur entourage, ainsi qu'en sensibilisant les jeunes générations à ce sujet dans les écoles et les clubs sportifs.





Divers documents et outils pédagogiques sont disponibles pour soutenir vos initiatives :

[Cours en ligne de lutte contre le dopage \(AMA\)](#)

[Lutte contre le dopage \(Règles antidopage pour les Jeux\)](#)

[Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques](#)

De plus, de nombreuses [déclarations de consensus](#) et [publications](#) ont été produites par la commission médicale et scientifique du CIO, dans le but de promouvoir l'éducation relative à la médecine du sport au sein du Mouvement olympique.

## Sport durable

En tant qu'organisation visant à rendre le monde meilleur grâce au sport, le CIO est convaincu que le sport peut jouer un rôle essentiel pour favoriser un changement positif et laisser des héritages bénéfiques **dans les sphères sociale, économique et environnementale de la durabilité**. Les objectifs du CIO mettent fortement l'accent sur l'intégration de la durabilité dans tous les aspects des Jeux Olympiques, mais encouragent également tous les partenaires du Mouvement olympique à inclure la durabilité dans la gestion de leurs activités courantes.

La [stratégie du CIO en matière de durabilité](#) s'articule selon cinq grands axes :

- Infrastructure et sites naturels
- Approvisionnement et gestion des ressources
- Mobilité
- Main-d'oeuvre
- Climat

Votre CNO peut adopter une attitude dynamique dans ces domaines clés, que ce soit en adoptant une meilleure gestion de ses propres activités quotidiennes ou de celles d'autres organisations sportives nationales, en veillant à promouvoir des principes de durabilité dans la mise sur pied de manifestations sportives, dans l'entretien d'installations sportives, ou encore en sensibilisant certaines communautés à ces questions. Au nombre des actions concrètes pouvant être prises en faveur de la durabilité, par exemple :

- grâce aux conseils du CIO, vous pouvez mesurer les émissions de carbone de votre CNO, rejoindre le Cadre de l'action climat des Nations Unies et réduire les émissions conformément à l'Accord de Paris et aux objectifs de la CCNUCC ;
- vous pouvez inclure une clause relative à un approvisionnement responsable dans les contrats conclus avec vos fournisseurs, clause qui couvre les aspects liés aux droits de l'homme et des travailleurs, à une bonne gouvernance, ainsi qu'aux incidences sur les communautés et le respect des normes environnementales.



Divers documents et outils pédagogiques sont à la disposition de votre CNO pour soutenir vos initiatives dans ces domaines :

[L'essentiel sur la durabilité](#) – Guides apportant de précieuses informations concernant l'élaboration de programmes efficaces en matière de durabilité

[Introduction à la durabilité \(Introduction to Sustainability\)](#) – Durabilité : sa signification, en quoi elle est importante, son lien avec le sport et ce que votre organisation peut faire pour contribuer à cet effort majeur

[Le sport au service de l'action climatique \(Sports for Climate Action\)](#) – Apporte au Mouvement olympique une compréhension de l'ensemble des questions liées au changement climatique et à la gestion des émissions de carbone

[Gestion de la durabilité dans le sport](#) – Conseils pour aider les CNO et les FI à tenir compte de la durabilité dans leurs activités courantes et leurs manifestations

[Approvisionnement durable dans le sport \(Sustainable Sourcing in Sport\)](#) – Aide les organisations faisant partie du Mouvement olympique et le secteur des sports dans son ensemble à adopter des pratiques plus durables en matière d'approvisionnement

[Plan plastique pour le sport \(Plastic Game Plan for Sport\)](#) – Aide les milieux sportifs à traiter des questions relatives aux déchets et au plastique en particulier, afin de créer une économie circulaire dans laquelle les ressources sont continuellement réutilisées et recyclées

[Études de cas concernant les FI et les CNO](#) – Exemples d'initiatives pouvant servir de sources d'inspiration

[Portail durabilité sport \(The sustainability.sport portal\)](#) – Plateforme spécialisée sur laquelle sont réunies des ressources relatives à la durabilité et provenant de l'ensemble de la communauté sportive

[Programmes d'atténuation des émissions de carbone pour les Jeux Olympiques du partenaire mondial DOW \(DOW's Olympic Carbon Programmes\)](#)

[Guide de l'Union internationale pour la conservation de la nature, UICN \(International Union for Conservation of Nature \(IUCN\) guide\)](#) – Offre des conseils aux organisateurs de manifestations sportives sur les manières de réduire les incidences sur la biodiversité et de promouvoir sa conservation.

## **Sport inclusif (égalité des sexes, non-discrimination)**

Le CIO soutient la non-discrimination en tant que l'un des piliers fondamentaux du Mouvement olympique, mentionné dans la Charte olympique, qui se réfère au sport comme un droit et une liberté qui doivent être *“assurés sans discrimination d'aucune sorte, notamment en raison de la race, de la couleur, du sexe, de l'orientation sexuelle, de la langue, de la religion, des opinions politiques ou autres, de l'origine nationale ou sociale, de la fortune, de la naissance ou de toute autre situation”*.

Étant l'organisation faîtière de différents sports, votre CNO assume l'importante responsabilité d'œuvrer à la création d'un mouvement sportif inclusif et accessible à tous. Les CNO sont encouragés à respecter et à promouvoir les recommandations du CIO en faveur de l'établissement d'un équilibre entre hommes et femmes au sein des instances dirigeantes des milieux sportifs (par exemple les commissions exécutives et assemblées générales des CNO et des fédérations nationales), avec une représentation minimale de 30 % de femmes.

Figurant au nombre des organisations chapeautant le mouvement sportif national, le CNO peut surveiller les proportions d'hommes et de femmes nommés à des postes élevés au sein des fédérations nationales et aider de futurs hauts responsables dans leur ascension, grâce à des programmes de mentorat et de formation des dirigeants.

D'autres domaines potentiels d'action sont, notamment, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques garantissant une égalité d'accès et des chances pour tous dans le monde du sport et les manifestations sportives, la sensibilisation à des questions telles que les images et stéréotypes (le langage, les images, la prééminence ou la position utilisée pour décrire ou présenter une personne) ou l'affectation des ressources (toute ressource ou tout service, comme des investissements, fournis ou attribués à un individu ou à une organisation) en fonction du genre.

## Égalité des sexes

Le sport est l'une des plateformes les plus puissantes pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Dès lors, il est essentiel que le sport offre une égalité homme-femme et garantisse une égalité des chances, des droits et des responsabilités aux représentants des deux sexes. L'égalité entre hommes et femmes doit être promue dans le cadre de la participation aux activités sportives à tous les niveaux, du sport communautaire au sport d'élite, de l'aire de compétition à l'administration et aux instances dirigeantes des organisations sportives.

Œuvrer à l'égalité des sexes dans le sport ([Working Towards Gender Equality in Sport](#)) est un groupe constitué sur LinkedIn que votre CNO peut rejoindre, afin de participer aux discussions sur le sujet, se connecter pour partager ses idées avec d'autres membres du groupe, du monde entier, et définir quelles sont les meilleures mesures à prendre.

Le CIO encourage les organisations à mesurer et à suivre les progrès réalisés en matière d'égalité des sexes. Il est nécessaire de procéder régulièrement à des évaluations de la situation, afin de comprendre les changements et d'indiquer des lignes stratégiques aux responsables du choix des politiques et aux chargés de la mise en œuvre des programmes. Les [directives pour une représentation équilibrée entre hommes et femmes](#) peuvent servir de document de référence sur cette question.

Enfin, le [projet d'analyse du CIO sur l'égalité des sexes](#) contient un ensemble de 25 recommandations publiées en mars 2018 et définissant une approche axée sur des solutions, afin de parvenir à l'égalité des sexes sur l'aire de compétition comme en dehors de celle-ci.

## Aider davantage de personnes à trouver une communauté par le sport et à exercer des activités physiques

Il est largement reconnu que le sport et l'activité physique ont un effet très positif sur la santé physique et mentale. Pierre de Coubertin voyait en l'Olympisme *“une philosophie de vie, exaltant et combinant en un ensemble équilibré les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit”*.

En tant qu'organisation faîtière du mouvement sportif national de votre pays, votre CNO a un rôle important à jouer dans la promotion du sport et de l'activité physique à tous les niveaux. En encourageant les personnes de tous âges à faire du sport, indépendamment de leur sexe ou de leurs capacités sportives, vous garantissez non seulement l'émergence de la prochaine génération de sportifs d'élite, mais vous entretenez également la santé physique et mentale de toute votre population. La Solidarité Olympique partage cette valeur attribuée à l'activité physique et met à disposition des fonds destinés à soutenir des initiatives visant à promouvoir le sport et l'activité physique, cela avec un large éventail de partenaires :

- en influençant les autorités publiques pour investir davantage dans le sport et l'activité physique (aménagement urbain, installations et manifestations sportives, etc.);
- en travaillant avec les autorités publiques ou un réseau d'enseignants pour promouvoir le rôle du sport, de l'éducation physique, des connaissances physiques et de l'activité physique à l'école;
- en encourageant les fédérations nationales et les clubs à adopter un état d'esprit visant à inciter davantage d'hommes et de femmes de tous âges à intégrer durablement une communauté sportive ;
- en faisant prendre conscience des avantages du sport et des activités physiques, sur les plans de la santé physique et mentale ;
- en aidant à garantir qu'une plus grande participation aux activités sportives relève des stratégies d'héritage associées à l'organisation de manifestations sportives majeures ; et
- en donnant la possibilité de pratiquer des sports et des activités physiques à des communautés vulnérables ou nécessitant un soutien particulier, en fonction de leur niveau d'activité physique, de leur intégration sociale, de leur sexe, de leur âge et/ou de leur handicap physique ou mental.

De nombreux documents et outils sont à la disposition de votre CNO pour soutenir les initiatives de cet ordre, au moyen de connaissances, d'études de cas, etc. :

- [Projets de sport et société active](#) – Référentiel destiné aux organisations du Mouvement olympique qui gèrent des programmes de sport pour tous
- [Études de cas](#) – Réunies afin de servir d'exemples et de sources d'inspiration pour votre CNO
- [Centre international pour la trêve olympique \(The International Olympic Truce Centre\)](#) – Publications et programmes éducatifs sur le thème du sport au service de la paix
- [Résolution de l'AG des Nations Unies de 2017](#) – Reconnaissance du sport en tant qu'instrument dans la promotion de l'éducation, de la santé, du développement et de la paix
- [Boîte à outils “Sport pour la protection”](#) – Élaboré en collaboration avec Terre des Hommes et le HCR, ce référentiel aide ses utilisateurs à mettre en place des programmes efficaces de protection par le sport, en faveur des jeunes réfugiés ou en déplacement forcé à l'intérieur de leur pays
- [Journée olympique \(Olympic Day\)](#) – Téléchargements et directives
- [Études de cas de la Journée olympique](#) – Exemples couronnés de succès des célébrations de la Journée olympique dans le monde

## Éducation aux valeurs olympiques au niveau communautaire

La promotion des valeurs olympiques au travers de l'éducation des jeunes est au cœur même de l'objectif du Mouvement olympique. Votre CNO peut contribuer à promouvoir l'Olympisme en tant que moyen pour inculquer ses valeurs intrinsèques d'amitié, de respect et d'excellence, que ce soit à l'école, au sein des communautés, dans les clubs ou lors de manifestations et de festivals sportifs.

Le Programme d'éducation aux valeurs olympiques (PEVO) a pour but de diffuser des compétences et stratégies axées sur les symboles de l'Olympisme, en offrant des ressources pédagogiques en vue d'un apprentissage basé sur des principes fondamentaux. Le [référentiel du PEVO](#) est disponible en français, anglais, espagnol, japonais, lituanien, slovaque et chinois. Il s'adresse aux enseignants, aux professeurs d'éducation physique, aux entraîneurs et aux athlètes.

Un renforcement de la collaboration avec les institutions d'enseignement, les ministères et les ONG dans votre pays constitue une manière de faire connaître vos initiatives très largement et à long terme. Votre CNO peut avoir nommé un "Champion" de la culture et de l'éducation, lequel sera chargé de diriger les initiatives d'ordre tant culturel que pédagogique.

L'éducation aux valeurs olympiques peut également traiter de questions telles que la protection, l'inclusion, la durabilité, des modes de vie sains, la lutte contre le dopage, etc. Elle vise en premier lieu les jeunes, lesquels sont particulièrement réceptifs au sport et constituent la nouvelle génération qui a le pouvoir de faire évoluer les mentalités et tomber les barrières sociales.

La Solidarité Olympique continuera de soutenir la participation des CNO aux Sessions internationales de l'AIO pour jeunes participants et directeurs des Académies nationales olympiques ([International Olympic Academy](#)). Les sessions organisées à Olympie offrent des possibilités de réseautage et de transfert de connaissances dans les domaines liés à l'éducation, la culture et le patrimoine olympiques.

Enfin, de plus amples renseignements sont disponibles sur la page internet de la commission de l'éducation olympique.

## Culture et patrimoine olympiques

Rapprocher encore davantage sport et culture fait partie intégrante de la mission et de la vision de la Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine. Le terme de culture est pris au sens le plus large – art, histoire, importance des valeurs, recherches académiques et collections patrimoniales – en vue d'une diffusion la plus vaste possible des idéaux olympiques, en particulier auprès des jeunes du monde entier.

Le programme de la Solidarité Olympique soutiendra donc les initiatives de votre CNO qui seront en rapport avec la culture olympique, ainsi que l'héritage, les legs, le passé olympique et le mouvement sportif de votre propre pays. Cette démarche peut prendre la forme de projets pour les écoles, d'expositions, de séances éducatives, de conférences, de manifestations, de contenus numériques, de publications, d'objets souvenirs, etc., cela en collaboration avec des écoles, des musées, des institutions culturelles ou éducatives, des fondations ou encore votre Académie nationale olympique.



Différents documents et diverses ressources sont à disposition pour soutenir les initiatives prises dans ce domaine, ressources fournies notamment par la Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine :

- Médiathèque olympique ([The Olympic Multimedia Library](#)) – Prêts, images, vidéos, archives historiques, artefacts et connaissances de la Fondation olympique (pour créer un compte, veuillez contacter [admin-multimedialibrary@olympic.org](mailto:admin-multimedialibrary@olympic.org))
- [Ressources pédagogiques du Musée Olympique](#) – Sur des thèmes divers, élaborés par des enseignants et des experts en matière d'éducation
- [Réseau des Musées olympiques](#)
- [Histoire des Jeux Olympiques de l'Antiquité](#) – Informations et matériel didactique téléchargeable
- [Centre d'études olympiques](#) – Pour information et conseil
- [Collections de la Médiathèque olympique](#) – Nombre important de publications et autres ressources

Comme mentionné précédemment, la Solidarité Olympique continuera à soutenir la participation des CNO dans les Sessions internationales de l'AIO pour jeunes participants et directeurs des Académies nationales olympiques ([International Olympic Academy](#)). Les sessions organisées à Olympie offrent des possibilités de réseautage et de transfert de connaissances dans les domaines liés à l'éducation, la culture et le patrimoine olympiques.

Enfin, de plus amples informations sont accessibles à la page consacrée à la [commission pour la culture et le patrimoine olympique](#) du site internet olympic.org.